



Séance ajournée du  
28 avril 2010

## Lendemain du Conseil des commissaires

### Sujets

- Message du Président
- Nomination - directrice de l'école Jean-de-Brébeuf
- Adjudication du contrat - téléphonie IP
- Centre communautaire du Plateau
- Régime pédagogique - projet de Règlement

### Message du Président

**Le président, M. Jocelyn Blondin, fait état des sujets suivants:**

- L'Union des municipalités du Québec s'opposent aux élections simultanées.
- La rencontre avec la Ville de Gatineau et les présidents de la région 07 est prévue le 7 mai 2010.
- Il invite les commissaires à assister en grand nombre au 50<sup>e</sup> anniversaire de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie de l'école de la Vallée-des-Voyageurs, le vendredi 30 avril 2010.

### Nomination - directrice de l'école Jean-de-Brébeuf

Les commissaires ont procédé à la nomination de Mme Kim Anne de Champlain, directrice de l'école de la Vallée-des-Voyageurs, à titre de directrice de l'école Jean-de-Brébeuf. Elle entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

### Téléphonie IP - adjudication du contrat

Le contrat de fourniture et d'installation du système de téléphonie IP a été octroyé à la Société TELUS Communications de Montréal pour un montant de 1 095 312 \$ (taxes en sus), pour la téléphonie de base, les téléphones dans les classes et la messagerie unifiée.

### Centre communautaire du Plateau

Le Conseil des commissaires a donné le mandat au commissaire, M. Dominique Kenney et au directeur général, de négocier une cession de la propriété du terrain du Centre communautaire du Plateau, du Centre communautaire ainsi que du terrain sur lequel serait construit l'agrandissement proposé par la Ville de Gatineau sur les bases suivantes:

- le maintien de la propriété de la Commission scolaire sur le deuxième plateau du gymnase de l'École du Plateau;
- la résiliation du Protocole du 5 juillet 1999, qui deviendrait ainsi caduque et sans effet;
- une utilisation du gymnase et des locaux du Centre communautaire du Plateau selon des contrats de location conclus conformément aux règles du marché;
- le tout assujéti aux conditions établies par la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Les commissaires ont adopté une résolution afin que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais appuie les démarches de la Fédération des commissions scolaires du Québec en regard du projet de Règlement. De plus, la Commission scolaire réitérera au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'importance de travailler en étroite collaboration et en partenariat avec les principaux acteurs du milieu scolaire, surtout lorsque des changements significatifs aux Régimes pédagogiques sont envisagés. Elle recommande aussi que le gouvernement n'édicte pas le projet de règlement tel que publié le 3 février dernier et qu'il maintienne le statu quo tant que les milieux scolaires n'évaluent les répercussions possibles des changements proposés et aient le temps de réagir.



**Bon 50<sup>e</sup> anniversaire  
à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie  
de l'école de la Vallée-des-Voyageurs.**

***Prochaine séance du Conseil des commissaires: le mercredi 12 mai 2010***

Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. Suite à chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

**Pour plus d'informations:**

Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général—Service des communications      Tél.: (819) 771-4548 poste 229

ou par courriel: [jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca](mailto:jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca)

Site Web de la CSPO: [www.cspo.qc.ca](http://www.cspo.qc.ca)